

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 90 (1964)  
**Heft:** 13

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)  
de la Section genevoise de la SIA  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-  
technique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne

Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgruin, arch.; J.-C. Ott, ing.

Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.

Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,

arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

## RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,  
architecte  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse	Fr. 34.—	Etranger	Fr. 38.—
Sociétaires . . . . .	»	» 28.—	»	» 34.—
Prix du numéro . . . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II 57 78, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie  
Le Concorde, Terreaux 29, Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page . . . . .	Fr. 350.—
1/2 » . . . . .	» 180.—
1/4 » . . . . .	» 93.—
1/8 » . . . . .	» 47.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

L'organisation européenne pour la recherche nucléaire, par J. Rouel, ingénieur.

Bibliographie. — Divers.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment.

Nouveautés, informations diverses.

## L'ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA RECHERCHE NUCLÉAIRE

par J. ROUEL, ingénieur, chef du Service Etudes et Planning de la Division des Constructions du CERN.

A la fin de la guerre, différentes personnalités scientifiques européennes, et plus spécialement des physiciens appartenant aux milieux universitaires, estimèrent que l'Europe devait reconquérir une place de premier plan dans le domaine de la recherche nucléaire et cela malgré l'avance importante des deux grands pays où cette recherche avait été très activement développée pendant les hostilités, à savoir l'Amérique et l'URSS. Or, la création d'un laboratoire, équipé de moyens puissants susceptibles de rivaliser ou même de surpasser ceux connus à l'époque, ne pouvait pas être l'apanage d'un seul Etat. En effet, une telle réalisation, pour être capable d'éveiller l'intérêt des physiciens européens, demandait, afin d'être menée à bien, la réunion d'un important personnel, techniciens et chercheurs, hautement qualifié, ainsi que la disposition de fonds relativement considérables, bien qu'improductifs.

### Historique :

Mentionné pour la première fois par Louis de Broglie en 1949 à la Conférence culturelle de l'Europe, puis à l'Assemblée générale de l'UNESCO en 1950, le projet d'un laboratoire européen de recherche nucléaire prit forme en 1951 sous l'impulsion du professeur P. Augé. A partir de ce moment, tout alla très rapidement :

- Le 15 février 1952, dix pays européens approuvaient à Genève l'accord établissant un conseil pour l'étude des plans d'un laboratoire international.
- En juin 1952 fut fixé le type des machines accélératrices qui devaient équiper la future « Organisation européenne de recherche nucléaire » ou CERN.